



# BILAN DE LA SAISON 2018/2019 - ACCESSIONS & RETROGRADATIONS



\*Sous réserve des procédures en cours et des engagements à venir pour la saison 2019/2020

ACCESSIONS			RETROGRADATIONS				
R3	4 montées en R3			5 descentes de D1			
	Premier	Deuxième	Troisième	Dixième	Onzième	Douzième	
	Cholet So 3	Somloiryzernay Cp 1			St Hilaire Vihiers 1		
D1	A	Pellouailles Corzé 1	Montreuil Juigné Bf 1 (*43 pts) [Art 11.1.e]	Le Puy St Bonnet 1 (*43 pts) [Art 11.1.e]		Trélazé Eglantine 1	
	B					Le May/Evre E 1	
D2	6 montées en D1			9 descentes de D2			
	Premier	Deuxième	Troisième	Dixième	Onzième	Douzième	
	A	Angers Ndc 2	St Sylvain Anjou As 1 (*48 pts)		Chatelais Fc 1	St Jean St Lambert 1	
	B	Murs Erigné Asi 2	Saumur Ofc 3 (*48 pts) [Art 11.2.b]		Durtal Aiglons 1	Longué Ac 1	
C	La Pommeraye Pomj 1	Ste Gemmes/Loire O 1 (*44 pts)		Val Erdre Auxence As 1	Les Ponts de Cé As 2		
D	Cholet Jeune France 1	Le Fief Geste Fc 1 (*52 pts)		St Hilaire Vihiers As 2	St Georges Trem Fc 2		
D3	10 montées en D2			13 descentes de D3			
	Premier	Deuxième	Troisième	Dixième	Onzième	Douzième	
	A	Morannes Es 1	Ecouflant As 1 (*51 pts)		Nyoseau Bg Fc 1	La Poueze St Clem Brain 2	
	B	Le Lion Angers Cs 1	St Math Ménitré Fc 1 (*51 pts)		Angers Intrépide 3	Durtal Aiglons 2	
	C	Doué La Fontaine Rc 2	Valanjou As 1 (*48 pts)		Varennes Villeber Es 1	St Hilaire Vihiers As 3	
	D	Avrillé As 2 [Art 5.1]	Becon Vil St Aug OI 2 (*47 pts)		Angers Mayotte Cs 1	Ste Gemmes/Loire O 2	
E	Chemillé Melay O 2	Coron Ostvc 1 (*50 pts)		Le Fief Geste Fc 2	Villedieu Renaudière Fc 1		
F	La Romagne Roussay 1	Andrézé Jub Jallais 2 (*38 pts)		Ingrandes Le Fresne 1	St Pierre Montrev As 3		
D4	14 montées en D3			17 descentes de D4			
	Premier	Deuxième	Troisième	Dixième	Onzième	Douzième	
	A	Angers Croix Blanche Af 3	Combrée Noyant Us 2 (*47 pts)		La Poueze St Clem Brain 3	Champteusse Anj Bac 2	
	B	Champigné Querré Ag 1	Tiercé Cheffes As 3 (*48 pts)		Cantenay Epinard Us 3	Etriché Af 1	
	C	Cholet Fcpc 2	Cholet Nuailé Esspg 1 (*47,3 pts)		St Pierre Montrev As 4 [Art 5.1]	Cholet Lcn 1 [Art 12]	
	D	Christopheaguinière 2	Liré Drain O 2 (*46 pts)		Toutlemonde Maulevr. 3	Champtoceaux Castelv 2	
	E	Thouarcé Fc Layon 2	Coron Ostvc 2 (*44 pts)		Montilliers Es 3	Cholet Jeune France 3 [Art 12]	
	F	Baugé Ea Baugeois 2	Gennes Les Rosiers 1 (*55 pts)		Blou Us 1	Varennes Villeber Es 2	
G	Bouchemaine Es 3	Le Plessis Grammoire 1 (*51 pts)		St Barthélémy Foot 2	Les Ponts De Cé As 3		
H	Trélazé Eglantine 2	Chemillé Melay O 3 (*53 pts)		St Jean St Lambert 2	Ste Gemmes/Loire O 3		
D5	18 montées en D4						
	Premier	Deuxième	Troisième				
	A	Cholet Fcpc 3	Chaudron St Quentin 2	Somloiryzernay Cp 4 (*38,5 pts)			
	B	St Lezin As Mauges 2 [Art 5.1]	Christopheaguinière 3	Le Longeron Torfou 3 (*45 pts)			
	C	Chalonnais Chaudéf 3 [Art 47-2 Statut Arbitrage]	Cholet Fcpc 4 [Art 5.1]	Chemillé Melay O 4 (*42,9 pts)			
	D	Murs Erigné Asi 4 [Art 5.1]	Denée Loire Louet Es 2 [Art 5.1]	Brissac Aubance Es 3			
	E	Tillières Arc 2	La Pommeraye Pomj 3	St Laurent Mesnil 2 (*49,5 pts)			
	F	Pouancé Usa 3	Chazé Henry As 1	St Martin Aviré Louv 3 (*42 pts)			
	G	E/Angers Mafca-Caf 1 [Art 39bis.2 RG FFF]	La Daguenière Bohal 1	Villevêque Soucelles 2 (*50 pts)			
	H	Trélazé Eglantine 3	Pellouailles Corzé Fc 3	Les Rairies As (*47,3 pts)			
I	Baugé Ea Baugeois 3	Jarzé Es 1	Mazé Us 2 (*45 pts)				
J	Longué Ac 2	Neuillé Intrépide 1	Vernoil Vernantes 2 (*50,28 pts)				

(\* : Nombre de points sur 22 rencontres)

## Quelques rappels règlementaires :

### A. Règles de classement à l'intérieur d'un groupe (article 11.1 des Règlements Généraux LFPL)

11.1. En cas d'égalité de points, le classement des clubs participant à un même groupe est établi de la façon suivante :

- A l'exclusion du R1, priorité sera donnée à l'équipe la moins pénalisée dans le cadre du barème de la lutte contre la violence et la tricherie (article 37 des présents règlements).
- Si l'égalité subsiste, priorité sera donnée à une équipe 1 sur une équipe 2 ou 3, à une équipe 2 sur une équipe 3 ou 4, etc...
- Si l'égalité subsiste, il sera établi un classement particulier suivant les points obtenus au cours des matchs disputés entre elles par les équipes à égalité.
- Si l'égalité subsiste, la différence de buts marqués et encaissés au cours des rencontres disputées entre ces équipes les départagera.
- Si l'égalité subsiste toujours, il sera tenu compte de la différence des buts marqués et encaissés par ces équipes dans la poule de classement.
- Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte de la meilleure attaque dans la poule de classement.
- Si l'égalité subsiste toujours, priorité sera donnée au club dont l'équipe inférieure sera la mieux classée hiérarchiquement.
- Si l'égalité subsiste toujours, un tirage au sort départage les équipes

### B. Règles de classement des équipes occupant le même rang dans des groupes différents (article 11.2 des Règlements Généraux LFPL)

11.2. En cas d'égalité de points, le classement des clubs participants à des groupes différents est établi de la façon suivante :

- Classement des équipes en fonction du nombre de points acquis par chacune d'elles dans leur poule géographique comportant le même nombre de participants. Si ce n'est pas le cas, un ratio est effectué : quotient des points acquis par le nombre effectivement joué par l'équipe dans le championnat concerné.
- A l'exclusion du R1, si l'égalité subsiste, priorité sera donnée à l'équipe la moins pénalisée dans le cadre de l'article 37 des présents règlements (quotient des pénalités par le nombre de matchs effectivement joué par l'équipe dans le championnat concerné).
- Si l'égalité subsiste, priorité sera donnée à une équipe 1, sur une équipe 2, à une équipe 2 sur une équipe 3, à une équipe 3 sur une équipe 4.
- Si l'égalité subsiste, classement en fonction du goal average de chaque équipe concernée acquis dans la poule géographique (quotient des buts marqués par les buts encaissés)
- Si l'égalité subsiste, il sera tenu compte de la meilleure attaque dans la poule de classement.
- Si l'égalité subsiste toujours, priorité sera donnée au club dont l'équipe inférieure sera la mieux classée hiérarchiquement
- Si l'égalité subsiste toujours, un tirage au sort départage les équipes